

Bilan simplifié ANC2022-06

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles	189 674	111 232	78 442	122 139	- 43 697
Immobilisations corporelles	97 069	73 392	23 677	26 208	- 2 531
Immobilisations financières	279 797		279 797	280 757	- 960
Total de l'actif immobilisé (III)	566 540	184 624	381 916	429 104	- 47 188
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	10 437		10 437	45 523	- 35 086
Créances clients et comptes rattachés	629 035	109 246	519 789	639 772	- 119 983
Autres créances	104 606		104 606	144 789	- 40 183
Charges constatées d'avance	40 505		40 505	38 155	2 350
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	512 537		512 537	547 499	- 34 962
Total de l'actif circulant (IV)	1 297 119	109 246	1 187 873	1 415 737	- 227 864
Comptes de régularisation (V)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 863 660	293 870	1 569 790	1 844 841	- 275 051

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation et d'équivalence			
Réserves	322 500	295 500	27 000
Report à nouveau	159	149	10
Résultat de l'exercice	126 640	172 010	- 45 370
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	3 503	2 503	1 000
Total des capitaux propres (I)	492 801	510 162	- 17 361
Provisions (II)			
Emprunts et dettes assimilées	251 988	359 683	- 107 695
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	67 332	77 785	- 10 453
Fournisseurs et comptes rattachés	196 884	361 165	- 164 281
Autres dettes	560 784	536 047	24 737
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (III)	1 076 989	1 334 680	- 257 691
Comptes de régularisation (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	1 569 790	1 844 841	- 275 051

API CONSEIL

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 22/05/2026

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 566 540 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	189 674			189 674
Immobilisations corporelles	89 037	8 032		97 069
Immobilisations financières	280 757		960	279 797
TOTAL	559 469	8 032	960	566 540

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 184 624 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	67 535	43 698		111 232
Immobilisations corporelles	62 830	10 562		73 392
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	130 365	54 259		184 624

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	173 980	104 667	69 313	de 3 à 5 ans
Autres immo incorporelles	15 695	6 566	9 129	10 ans
Installations générales agence	8 061	8 061	0	4 ans
Matériel de bureau et informatique	89 008	65 330	23 677	de 3 à 5 ans
TOTAL	286 743	184 624	102 119	

3.2 - Etat des créances = 778 112 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 967		3 967
Actif circulant & charges d'avance	774 146	774 146	
TOTAL	778 112	774 146	3 967

API CONSEIL	ANNEXE	
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025	Aux comptes annuels présentée en Euro	Edité le 22/05/2026

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 109 246 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	111 708	13 089	15 551		109 246
Comptes financiers					
Total	111 708	13 089	15 551		109 246

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 206 866 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	170 185
Autres créances	36 680
Disponibilités	
TOTAL	206 866

3.5 - Charges constatées d'avance = 40 505 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40000	1,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40000	1,00	40 000

4.2 - Provisions = 3 503 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	2 503	1 000			3 503
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	2 503	1 000			3 503

4.3 - Etat des dettes = 1 009 656 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	251 988	86 866	165 122	
Dettes financières diverses	62 648	62 648		
Fournisseurs	196 884	196 884		
Dettes fiscales & sociales	348 557	348 557		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	149 579	149 579		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 009 656	844 534	165 122	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 289 617 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	131 725
Dettes fiscales & sociales	89 928
Autres dettes	67 964
TOTAL	289 617

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 150 215 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 145 715	99,79 %
Produits des activités annexes	4 500	0,21 %
TOTAL	2 150 215	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 14 380 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	78 553		78 553
Résultat financier	65 718		65 718
Résultat exceptionnel	-3 251		-3 251
Participation des salariés			
TOTAL	141 020	14 380	126 640

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	126 640
Impôts sur les bénéfices	14 380
Résultat comptable avant impôts	141 020
Variation des prov. réglementées	1 000
Résultat hors impôts et dérogatoire	142 020

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	13	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	13	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 206 866 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	170 185
Clients factures a etabli(4181000000)	170 185
Autres créances :	36 680
Inpi compte 3180(4671000000)	11 203
Oeb compte 28040670(4671100000)	16 185
Ohmi / euipo compte 0000001461(4672000000)	4 754
Wipo omp(compte(4673000000)	4 539
TOTAL	206 866

8.2 - Charges constatées d'avance = 40 505 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(4860000000)	40 505
TOTAL	40 505

8.3 - Charges à payer = 289 617 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	131 725
Fournisseurs factures non parv(4081000000)	131 725
Dettes fiscales et sociales :	89 928
Dettes provisio. pour congés payés(4282000000)	45 720
Provision intéressement(4284000000)	25 460
Charges sociales sur congés payés(4382000000)	18 288
Org soc charges à payer(4386000000)	459
Autres dettes :	67 964
Avoirs à établir oeb(4198000000)	61 591
Avoirs à établir(4198000001)	6 373
TOTAL	289 617

API CONSEIL

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euro

Edité le 22/05/2026

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ELANIE	40 000	233 758	100	255 000	255 000			547 705	59 269	70 000
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTES RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SARL LGBEC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par API CONSEIL,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2025 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 569 790
Chiffre d'affaires hors taxes	2 150 215
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	126 640

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SARL LGBEC
Fait à PAU le 22/05/2026

A.P.I CONSEIL

**Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €**

Siège social : PARIS - 75008 - 128, rue de la Boétie

440.380.871 R.C.S. PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2025**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 126.640 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	126.640 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	159 €
Pour former un bénéfice distribuable de	126.799 €
A titre de dividendes	85.000 €
Soit 2,125 € par action	
Le solde	41.799 €
Au compte « autres réserves »	41.500 €
Le solde	299 €
En totalité au compte « report à nouveau », qui s'élève ainsi à 299 €.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17.000 € ;
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 68.000 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme



Le Président